

# INFO GRI COLLECTIVITES

Le supplément d'information de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France - JUIN 2016 - N°6

## SOMMAIRE

### **Edito**

Pluies excessives : plus de 200 exploitations agricoles inondées

### **Prestations pour les collectivités**

« Aménager l'espace tout en préservant la biodiversité »

### **Le saviez-vous**

Influence du cours du blé sur le prix de la base de la baguette

### **Dans les champs**

Climat d'anxiété préparation des moissons

Directeur de la publication : C. HILLAIRET  
Conception : Bureau Communication

2, avenue Jeanne d'Arc - BP111  
78153 LE CHESNAY CEDEX  
01.39.23.42.00  
[www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)  
[accueil@ile-de-france.chambagri.fr](mailto:accueil@ile-de-france.chambagri.fr)



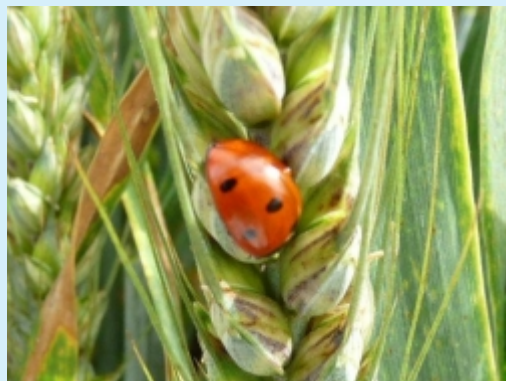
**Pluies excessives : plus de 200 exploitations agricoles inondées**

Les fortes pluies tombées fin mai-début juin ont causé de graves dégâts dans toute l’Ile-de-France et notamment chez les agriculteurs, toutes productions confondues. En Essonne, Yvelines, Val d’Oise et Petite couronne, plus de 200 exploitations sinistrées ont été recensées, rapportant près de 1 600 hectares inondés, et par plusieurs millions d’euros de pertes estimées. A l’appel des organisations professionnelles agricoles pour la mise en place d’aides exceptionnelles d’urgence, certaines collectivités ont répondu favorablement. Ainsi, la Région Ile-de-France a voté par délibération du 16 juin, l’octroi d’une enveloppe d’un million d’euros à destination des exploitations spécialisées et d’élevage. Des subventions exceptionnelles ont également été votées au Département de l’Essonne, à la Communauté d’Agglomération de l’Etampois Sud Essonne (CAESE), et à la Ville d’Etampes. Quant au Conseil départemental des Yvelines, leur réactivité a permis le lancement d’un Plan inondations avec pour objectif la mise à disposition de terrains de substitution, avec raccordement à l’eau et l’électricité, pour pallier l’impossibilité de semer dans des parcelles gorgées d’eau.

Jean-Claude Guehenec, Vice-Président Chambre d’Agriculture et Président de l’Union des producteurs de fruits et légumes d’Ile-de-France



### « Aménager l'espace tout en préservant le biodiversité »



Pour un aménagement éco-responsable de votre territoire, la Chambre d'agriculture est à votre service. Tout d'abord avec le diagnostic agricole du Bureau Aménagement pour répondre à l'obligation d'une analyse approfondie des enjeux agricoles lors de révision de documents d'urbanisme. Mais également en faisant appel au Bureau Agro-environnement qui pourra évaluer le potentiel « biodiversité » de votre territoire (petite faune, flore...). Pour cela, une analyse des pratiques culturales et du parcellaire est menée sur le terrain. Des préconisations visant à la fois les pratiques culturales et l'aménagement du territoire sont ainsi émises. Pour plus de clarté, nous annexons une cartographie du périmètre de votre collectivité. Vous bénéficierez d'une expertise en matière de biodiversité fonctionnelle, ordinaire et remarquable et d'une maîtrise des interactions agriculture/biodiversité. Par ailleurs, si vous êtes concernés par des problèmes d'érosion et de ruissellement sur votre territoire, nous disposons d'un diagnostic dédié pour vous accompagner à l'élaboration d'un plan d'actions.

Pour plus d'information : CAIF - Bureau Agro-Environnement : 01.39.23.42.40

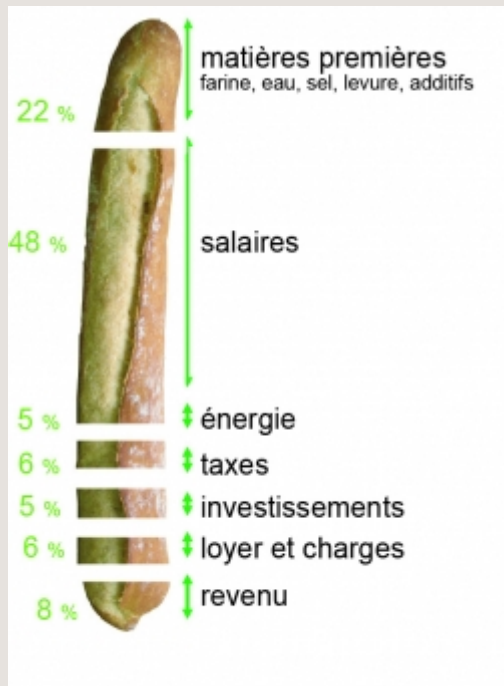
*Pour en savoir plus :*

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/notre-agriculture-environnement>

Laurence SABLIER  
Responsable du Bureau Agro-Environnement - CAIF



### Influence du cours du blé sur le prix de la base de la baguette



Source : Chambre professionnelle des artisans boulangers

L'INSEE nous permet de comparer l'évolution du prix de la baguette avec le cours du blé (rendu Rouen) et l'évolution du prix de la farine (base 100 en 2005). Si l'augmentation du prix du blé en 2007 s'est répercutée de manière significative sur les prix de la farine, cet effet est atténué quant au prix de la baguette pour le consommateur ; en effet, le blé ne représente que 6 à 10% du coût de la baguette.

Déjà, en 2007, La Chambre professionnelle des artisans boulangers de Paris expliquait par l'intermédiaire de son secrétaire général, que si la baguette subissait une augmentation de prix, cette hausse était d'abord due à l'augmentation du Smic, à la vertigineuse élévation du coût de l'énergie, et ensuite à la hausse du prix de la farine. En effet, si on décompose la baguette, la farine ne représente que 10 % du prix du produit fini, selon la Chambre professionnelle des artisans boulangers de Paris.

Or le blé représente près de 70% du coût de la farine ; on peut donc évaluer la part du blé dans le coût de la baguette à  $70 \% \times 8 \%$ , soit 5,6% du prix de la baguette

Pour plus d'information : CAIF - Bureau Communication et Information : 01.39.23.42.16

Elise SIMON

Responsable du Bureau Communication et Information - CAIF



### Climat d'anxiété préparation des moissons



Les fortes pluies tombées fin mai début juin ont inondé de nombreuses parcelles et entraîné la verse d'épis en masse, ce qui gênera leur récolte et entraînera des pertes. Par ailleurs le manque de soleil au printemps a limité la fécondation des fleurs de céréales, ayant pour résultat des pans entiers de parcelles non fécondées qui ne donneront par conséquent pas de grain, un phénomène rarissime ! Malgré cela, l'heure des moissons arrive. La récolte des fourrages pour les éleveurs vient tout juste de commencer avec quelques jours de soleil disponibles pour réaliser les travaux. Si la quantité est au rendez-vous, il n'en est pas de même pour la qualité. Concernant la récolte des céréales et oléo-protéagineux couvrant 80% de la surface agricole francilienne, l'inquiétude subsiste aujourd'hui, que ce soit pour la quantité comme pour la qualité. Pour les céréales, le rendement, les maladies et les prix bas sont au cœur des craintes ; Pour les protéagineux (féveroles et pois), la perte de rendement est considérable voire nulle liée à la forte présence de maladies difficilement maîtrisables ; Enfin, pour les oléagineux (colza), perte de rendement également, liée cette fois-ci à la présence d'insectes et d'excès de pluie. La vigilance est donc de mise. Les agriculteurs espèrent commencer les moissons dans les prochains jours et qu'un coup de pouce climatique ou géopolitique entraîne les prix à la hausse.

Pour plus d'information : CAIF - Service Technique et économique : 01.39.23.42.40

Christophe DION  
Responsable du Service Technique et Economique - CAIF

